

Principes méthodologiques d'une démarche concertée de revalorisation agricole de friches dans le respect de l'environnement



A l'échelle d'un territoire

• Dès la planification

- Croiser l'inventaire des friches agricoles avec les zonages environnementaux:

- ✓ Trames Vertes et Bleu
- ✓ Périmètre de protection de captage d'eau potable
- ✓ ZNIEFF type 1 et 2
- ✓ Arrêtés de protection de biotope
- ✓ Espaces Naturels Sensibles
- ✓ Zone Humide
- ✓ Réserves biologiques
- ✓

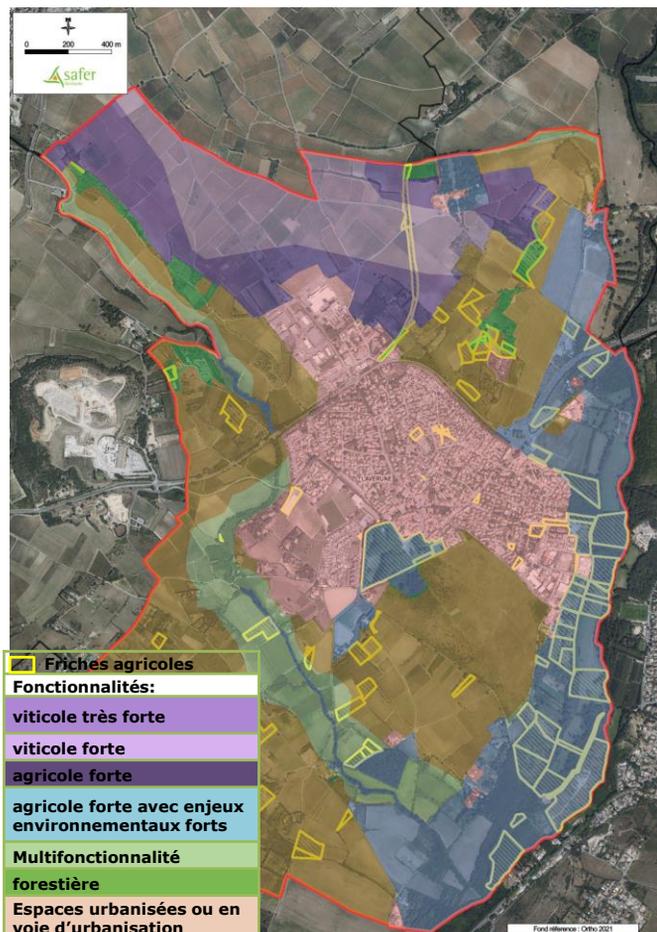
- Rédiger des règles d'utilisation des sols en tenant compte des enjeux, des risques et des fonctionnalités de l'espace.

• Lors de l'avant-projet

- Sélectionner les friches les plus adaptées au projet poursuivi.

- Définir les stratégies foncières et les outils fonciers qui permettront de concilier valorisation agricole et préservation de l'environnement.

Carte de spatialisation des fonctionnalités de l'espace et des friches agricoles



Principes méthodologiques d'une démarche concertée de revalorisation agricole de friches dans le respect de l'environnement

A l'échelle du projet

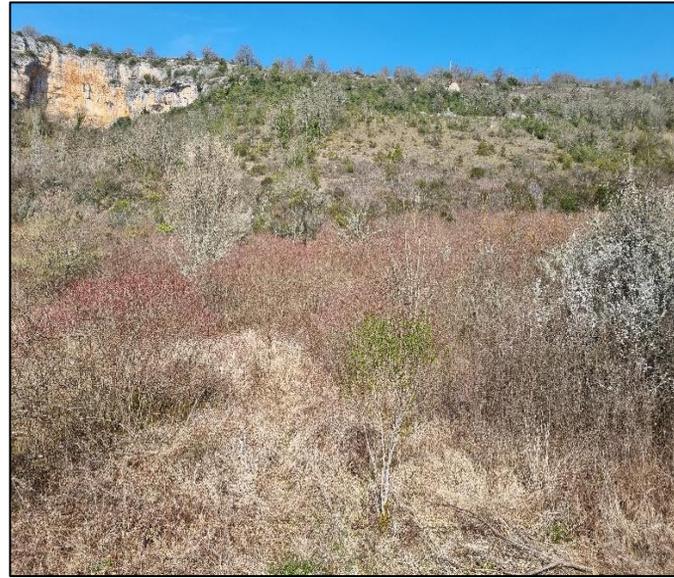
• **Avant les travaux :**

- Réaliser un pré-diagnostic environnemental pour identifier les réglementations auxquelles le projet de reconquête sera soumis,
- Réaliser les formalités réglementaires :
 - A minima: pré-diagnostic écologique,
 - En complément: examen au cas par cas, défrichage,...
- Adapter le projet afin d'Eviter, Réduire et Compenser ses impacts environnementaux.
- Pour les friches soumises à autorisation de défrichage, privilégier les projets agricoles n'impactant pas l'état boisé (ex: pastoralisme)



• **En phase d'exploitation**

- Privilégier les pratiques agricoles avec peu d'intrants et économes en eau,
- Pour les projets soumis à formalités réglementaires complémentaires : respecter les engagements pris et les préconisations des services instructeurs.



• **Pendant les travaux**

- Eviter les périodes de reproduction/nidification des espèces recensées,
- Conserver les milieux naturels et les éléments du paysage qui présentent des enjeux écologiques et paysagers notables,
- Pour les projets soumis à formalités réglementaires complémentaires : respecter les engagements pris et les préconisations des services instructeurs.

Pour plus d'information

- [Biococcitanie \(laregion.fr\)](http://laregion.fr)
- [Planification territoriale - ARB Occitanie \(arb-occitanie.fr\)](http://arb-occitanie.fr)
- [L'aménagement opérationnel - ARB Occitanie \(arb-occitanie.fr\)](http://arb-occitanie.fr)
- [L'évaluation environnementale | Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires \(ecologie.gouv.fr\)](http://ecologie.gouv.fr)
- [Étudier - Safer Occitanie \(safer-occitanie.com\)](http://safer-occitanie.com)
- [Izifriche®, la solution clé en main pour le repérage des friches agricoles \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...) 🌿